

Les lourdes conséquences du retour du loup en France

**Le 9 mars 2018, des feux en signe de détresse contre la propagation généralisée des loups en Europe ont de nouveau été allumés dans de nombreux endroits, en Suisse, en France et en Allemagne.**

Le 9 mars 2018, des feux en signe de détresse contre la propagation généralisée des loups en Europe ont de nouveau été allumés dans de nombreux endroits, en Suisse, en France et en Allemagne.
Sur ce sujet particulièrement, des controverses souvent chargées d’émotions ont lieu de manière récurrente : d'une part, beaucoup de personnes considèrent le loup comme faisant partie de la biodiversité, qui contribue à l'équilibre de notre écosystème ; et d'autre part, les éleveurs de troupeaux de pâturage sont très préoccupés par la multiplication incontrôlée des loups en Europe. Les éleveurs d'animaux voient ainsi de plus en plus non seulement leur existence menacée, mais également l'élevage en plein air de manière générale. Les courriels de téléspectateurs, reçus par Klagemauer.TV, concernant les émissions déjà diffusées ont également montré que ce sujet provoque un certain émoi.

Dans cette émission, nous jetons un regard sur la France. En France, la situation avec les loups est depuis longtemps très tendue. Bien que la France ait des années d'avance en matière de protection des troupeaux par rapport à d'autres pays européens comme la Suisse ou l'Allemagne, la situation ne s'est pas améliorée. Cela montre qu'en France ce type de loup, comme nous l'avons vu en Europe centrale, apprend à contourner toutes les mesures de protection. Depuis 2011, l'éleveur de chèvres et cinéaste amateur Bruno Lecomte, originaire des Vosges dans l'est de la France, a été à plusieurs reprises victime d'attaques de loups.

Cela l'a incité à s'attaquer intensivement à ces questions problématiques. Il en a fait un documentaire pluridimensionnel sur « Les lourdes conséquences du retour du loup en France ». Dans son film, des agents de protection des troupeaux, des conseillers agricoles, un docteur en écologie et de nombreuses personnes touchées s'expriment. Parce qu'à son avis beaucoup de gens sont mal informés, il veut montrer au téléspectateur des liens de cause à effet importants qui mènent à une propagation incontrôlée du loup. Par exemple, le documentaire indique que l'élevage en plein air en France n’existera plus d'ici une dizaine d'années. Les déclarations d'un historien sur les attaques de loups contre les hommes au cours des derniers siècles, jettent aussi un nouvel éclairage sur le sujet.
Mais maintenant, regardez vous-mêmes ces informations qui apporte une lumière nouvelle sur le sujet de la propagation incontrôlée du loup.

**de ah/pi**

**Sources:**

Sources :
<https://www.youtube.com/watch?v=uaUOKzgRYis>
<https://www.youtube.com/watch?v=P8kyODwdWAE>
<https://www.youtube.com/watch?v=Qbc9Blukozc>
<https://www.lexpress.fr/actualite/societe/environnement/les-loups-ont-de-moins-en-moins-peur-de-l-homme-estime-une-enquete_1873580.html>

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#France - [www.kla.tv/France](https://www.kla.tv/France)

#Loup - [www.kla.tv/Loup](https://www.kla.tv/Loup)

**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung%26lang%3Dfr)

*Licence:  Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.